

# De la Résistance à l'armée de l'Air : Les FFI de l'Air

Marie-Catherine Villatoux

*Revue historique des armées*, n°2/1994, p. 79-87.

6 juin - 15 août 1944 : deux dates phares qui marquent le retour en France de l'armée reconstituée, le début de la reconquête du territoire métropolitain, aux côtés des alliés. Pour les résistants, voici venu le "jour J", tant attendu, où ils peuvent enfin combattre à visage découvert, après de longs mois de luttes clandestines. Plus connues sous le sigle de FFI, ceci depuis le décret du général de Gaulle du 1er février 1944, les forces paramilitaires de la résistance vont par leur volonté à participer aux ultimes combats contre l'Allemagne, bouleverser les plans établis par le Comité Français de Libération Nationale, dès 1943. Il faut, alors, les insérer dans les unités de l'armée Française, plus précisément procéder à un amalgame, telle est l'expression adéquate depuis la première initiative de Carnot pendant la Révolution. L'armée de l'Air, comme l'armée de Terre, doit affronter le problème sous la pression des événements. Bien que le cadre d'ensemble reste identique - intégrer des troupes jeunes formées à la guérilla, mais peu ou pas du tout aux combats dans le cadre d'une armée régulière - les conditions spécifiques de l'amalgame, de la formation et de l'emploi des FFI dans l'armée de l'Air sont à analyser et à définir avec précision. En effet, les connaissances techniques très particulières, le niveau de qualification requis par le personnel navigant ou au sol conduisent à s'interroger sur ces hommes : leur statut au moment de la déclaration de guerre, civil ou militaire, leur parcours pendant les années d'occupation. Bref, existent-ils des éléments qui différencient les FFI de l'armée de l'Air de ceux de l'armée de Terre, leur conférant une place à part dans ce vaste programme que représente l'amalgame entre juin 1944 et mai 1945 ?

" Jamais, disais-je, nous ne ferons une absorption pure et simple des FFI... Il est indispensable de conserver leur nom, leur mystique et la fierté de leurs groupements... Etant donné les circonstances actuelles de notre armée en guerre, il ne faut pas changer sa structure. Individuellement ou en corps constitués les groupes FFI conservant leur particularisme viennent volontairement s'intégrer dans notre armée... Par conséquent, tout de suite ces garçons des FFI peuvent former des unités supplétives venant au combat avec notre armée régulière. J'insiste sur ce fait que ce ne peut être une intégration dans l'avenir, mais une synthèse où ils garderont leur particularisme et leur autonomie".

Ces quelques lignes tirées d'une interview du général de Lattre par les journalistes du " Patriote de Lyon ", le 9 septembre 1944, exposent avec une grande clarté la situation et les solutions envisagées par le responsable de la 1ère armée, confronté à cette question, dont l'ampleur dépasse largement les mesures initialement adoptées par le Gouvernement Provisoire.(1)

## LES CONTRAINTES DE L'ANNEE 1944

Dans les mois précédant le débarquement, un plan d'emploi des FFI est décidé à Londres, renseignements dans la zone de bataille et sabotage dans la zone arrière.(2) Le Comité Français de Libération Nationale, quant à lui, fixe toute une série de mesures visant à renouveler l'armée de la reconquête composées de FFL, d'hommes mobilisés en Afrique du Nord Français et population autochtone ainsi que des troupes noires levées en AEF et AOF. Lors de leur progression en métropole ces troupes sont à compléter par l'appel au volontariat et à la mobilisation partielle.(3) Mais la réalité impose très vite de modifier ces prévisions dès le 9 juin : une ordonnance du Gouvernement Provisoire reconnaît les FFI comme partie intégrante de l'armée française, protection nécessaire contre les représailles allemandes. Le décret du 20 juin, ordonnant leur mobilisation est complété par la décision ministérielle du 22 août : les FFI doivent signer un engagement individuel pour la durée de la guerre ou à long terme.(4) Au cours de l'été, la 1ère armée draine lors de sa remontée le long du Rhône, un flux constant de résistants, des Alpes et du Sud-Ouest près de 87.000 FFI ont rejoint ses rangs en décembre. Or, depuis son arrivée sur le territoire, le général de Lattre doit résoudre une grave crise d'effectifs.(5) Depuis les campagnes d'Afrique et d'Italie l'effort demandé aux hommes est considérable, les pertes sont nombreuses et les rigueurs de l'automne et de l'hiver sur le sol de France risquent d'être insupportables à beaucoup de coloniaux. La meilleure issue à cette double question, à savoir la récupération d'effectifs et le blanchiment des unités coloniales, s'avère, pour le général de Lattre, résider dans le choix de l'amalgame, solution déjà proposée par le général de Gaulle au Comité de Défense Nationale lors de la séance du 13 septembre 1944. Mais les obstacles sont multiples, essentiellement d'ordre moral. Ils résident dans l'incompréhension mutuelle des deux groupes mis en présence : FFI et armée régulière. Les premiers méconnaissent l'armée d'Afrique qu'ils assimilent souvent à celle de la défaite ou aux "naphthalinés" de Vichy, quant aux seconds ils comprennent difficilement l'idéologie qui anime ces résistants, leur manque de discipline et la floraison des grades FFI ou inflation des galons, sans rapport avec l'effectif des hommes commandés. Le général de Lattre doit aussi équiper et armer ses nouvelles troupes, ceci n'est possible qu'avec l'aval américain. Depuis les accords d'Anfa de janvier 1944, toute demande en ce domaine est soumise au contrôle des plus rigoureux du SHAEF qui décide et attribue en Europe les fournitures américaines. Un long débat oppose le général à cet organisme dès le mois d'octobre, jusqu'à la fin janvier 1945.(6) Au début de l'hiver, il affecte aux FFI une grande partie de la maintenance de son armée par des échanges au moment de la relève des unités. Finalement par décision ministérielle du 9 février l'amalgame des FFI dans la 1ère armée paraît résolu, tout au moins au niveau de l'organisation. Celui-ci s'effectue selon divers processus : juxtaposition d'unités, intégration d'un bataillon dans un régiment, ou de régiments dans une division et enfin création d'une division, la 14 DI à partir d'unités FFI. Le 8 mai 1945, la 1ère armée compte dans ses rangs 137.000 FFI, intégrés à l'armée de la reconquête.(7) Amalgame réussi, telle est l'analyse du général de Lattre : "ce fut une bataille ... et ce fut une victoire, peut-être celle qui m'a donné le plus de joie".(8) Enjeu décisif dans l'évolution interne d'une armée, la question de l'amalgame se pose à son tour, dans le même laps de temps, aux responsables de l'armée de l'Air. Qu'en est-il pour cette dernière ?

## LE RETOUR DE L'ARMÉE DE L'AIR EN METROPOLE

L'intégration des FFI dans l'armée de l'Air est un des derniers épisodes de l'histoire mouvementée de celle-ci pendant la seconde guerre, histoire d'une patiente reconstitution jusqu'en juin 1943, puis d'une renaissance de 1944 à 1945. S'interroger sur la place des FFI dans cette armée de la victoire nous conduit à replacer cet élément dans ce vaste puzzle assemblé avec opiniâtreté par les responsables de l'armée de l'Air. La fusion le 3 juillet 1943 des FAFL et de l'armée de l'Air d'Afrique marque les prémices de cette longue tâche accomplie par le général Bouscat, chef d'Etat Major Général des Forces Aériennes Françaises.(9) Ce dernier s'attache à une politique de réarmement et d'augmentation des effectifs, sous-tendue en filigrane par deux idées, mise sur pied d'une armée de l'Air autonome dans le cadre allié aboutissant à la création du premier CAF en octobre 1944, et organisation d'une armée puissante pour l'avenir. Dans un premier temps il lui faut disposer d'un matériel suffisant. Les accords d'Anfa lui permettent de compter sur une force aériennes importantes, aussi présente-t-il un plan de réarmement, le plan 7, à l'approbation alliée le 8 août 1943, basé sur des effectifs à 20.520 militaires, 6.500 civils et 5.000 femmes des services auxiliaires. Ce plan qui doit prendre fin à l'été 1944, adopté par le Comité Allié en septembre 1943, est entériné par le conseil de Défense Nationale le 22 octobre.(10) Mais dès le mois de novembre 1943, une constatation s'impose au général Bouscat, le problème le plus aigü est celui du personnel : "contrairement à l'opinion répandue, nous ne souffrons pas d'un manque de matériel mais d'une crise de personnel. Elle ne sera résolue que par la récupération d'hommes du territoire métropolitain libéré ou que par la libération par l'armée de Terre d'effectifs prélevés sur les divisions incomplètes."(11) Il ne faut pas oublier d'inclure une pièce à ce dossier : la création d'un commissariat à la guerre et à l'air le 9 novembre 1943 provoque une intense émotion au sein de l'armée de l'Air craignant une perte d'indépendance au profit de l'armée de Terre. Après une tentative de démission du général Bouscat, l'affaire est résolue par l'organisation d'un Commissariat à l'Air confié au représentant du parti communiste, F. Grenier, le 4 avril 1944.(12) Dans son interview au SHAA en 1983 celui-ci affirme que ce choix du général de Gaulle relève d'un souci d'affirmer l'autonomie de l'aviation.(13) Ainsi ces deux hommes très différents de par leurs origines et leur formation vont oeuvrer de concert pour donner à l'armée de l'Air la place qu'elle estime devoir mériter.(14) Au moment du débarquement le 6 juin, le général Bouscat n'a toujours pas trouvé de solution à ses problèmes d'effectifs. Dans une lettre du 9 juin adressée au Commissaire de l'Air, il rappelle combien ce problème crucial est resté sans réponse, malgré ses demandes réitérées au Comité de Défense Nationale. Pour pallier le manque d'hommes évident et achever son plan de réarmement, il est contraint de rechercher dans ses propres unités le personnel manquant en ordonnant la dissolution d'un groupe d'artillerie de d'Air.(15) Dans sa réponse, F. Grenier reconnaît que le déficit se chiffre à 8.000 hommes, mais il espère l'application des mesures retenues par le Comité de Défense Nationale et surtout "l'arrivée importante de français en provenance de la métropole".(16) Cette analyse pour recompléter les effectifs, offre des possibilités insoupçonnées dans lesquelles les FFI peuvent s'insérer, éventualité dont l'Etat Major Air ne saisit pas encore la valeur. Cependant, les préoccupations pour la résistance ne sont pas absentes des décisions adoptées par les autorités de l'Air ultérieurement. Adeptes de la guérilla, de par son idéologie politique, le Commissaire Grenier qui désire rapprocher l'armée de la nation propose au général Bouscat dès le 27 Mai 1944 le projet Patrie, plan d'appui aérien aux FFI et aux maquis lors du débarquement. Acceptée par le Comité de Défense du 27 juin, cette

initiative ne voit pas le jour, en raison de la chute du maquis du Vercors. Ainsi les espoirs d'un chef d'état major de l'armée de l'Air à la recherche d'effectifs, et les volontés du Commissaire Grenier vont-elles rencontrer un écho favorable auprès d'hommes de la métropole passionnés d'aviation que l'on désigne par l'expression FFI de l'Air.

## LES HOMMES ET LES UNITES FFI DE L'ARMEE DE L'AIR

Mais qui sont-ils, qu'ont-ils de particulier ces FFI de l'Air, qui les différencie des résistants dont nous avons retracé le parcours d'intégration dans la 1ère armée ? Deux hommes, deux pilotes l'un civil, M. Doret ; l'autre militaire, R. Thollon, symbolisent ces FFI, tous deux réunis dans la même unité devenue le groupe de chasse 2/18 Saintonge. Affecté dans l'infanterie, pendant la Première Guerre Mondiale, M. Doret opte pour l'aviation en début d'année 1918 ; dès lors il consacre sa vie à l'aviation, engagé par la firme Dewoitine en 1923, comme pilote d'essai. Capitaine de réserve de l'armée de l'Air, après l'armistice de 1940, il se retire dans la campagne toulousaine. A la fin du mois de mai 1944, il décide avec d'autres anciens pilotes de mettre sur pied, dès la libération, un groupe de chasse FFI en utilisant des Dewoitine 520 en réparation ou en montage dans les usines de Tarbes et de Toulouse. Le 19 août 1944 par ordre du colonel Ravanel, commandant de la région FFI R4, il prend le commandement du premier groupe de chasse FFI appelé tout d'abord escadrille Doret, participant à de nombreuses missions sur les poches de l'Atlantique.(17) Le 30 novembre, le groupe FFI Doret est dissous, devenant le groupe de chasse 2/18 aux ordres du commandant Thollon. A travers le parcours de R. Thollon nous croisons le destin de l'armée de l'Air sous l'occupation. Admis à l'école de l'Air en 1936 , il participe à la campagne de France dans le groupe de chasse 1/8. Cependant, le 22 juin 1940, le sort de la France est scellé à l'armistice de Rethondes. Comme beaucoup, R. Thollon est mis en congé d'armistice, mais il trouve un emploi comme instructeur à Jeunesse et Montagne, organisation fondée par le général d'Harcourt, dès le mois d'août 1940, regroupant de jeunes cadres de l'armée de l'Air ainsi que des élèves pilotes et mécaniciens.(18) Il prend contact avec l'ORA et prépare le passage à la résistance de l'école des cadres de Jeunesse et Montagne.(19) C'est ainsi que dès juin 1944, parti avec 160 hommes, R. Thollon forme la compagnie Renaud, en Avergne, qui atteint fin septembre 1.354 hommes.(20) Fin novembre il rejoint l'armée de l'Air et il est aussitôt chargé de mettre sur pied à Toulouse le groupe de chasse 2/18. Une évidence s'impose, organiser des réseaux, des maquis spécifiquement aériens pendant l'occupation est difficile voire impossible, seule la libération permet la naissance d'unités FFI tournées vers l'aviation. Suivre la création et le destin de ces unités en cette période troublée n'est pas une entreprise aisée. Les archives du SHAA nous permettent de retrouver les noms des unités répertoriées "FFI Air", les renseignements les concernant sont très aléatoires, parfois détaillés mais le plus souvent absents. Nous pouvons reconstituer avec précisions le cheminement de quelques groupes comme le corps franc le Gaulois, encore appelé Fouras du capitaine Lacroix, le groupe de l'adjudant pilote Muratelle, qui rejoint le régiment Z, et le corps franc Valin de la Vayssière, devenu le 4 RIA, et dans une moindre mesure, le groupe Ardèche du capitaine Lataste. Pour les autres unités nous ne disposons que de noms, au total une dizaine, et d'indices fragmentaires. Elles présentent toutes la même origine géographique, le grand Sud-ouest incluant le Massif Central, et ne voient le jour qu'à l'été 1944, avec le reflux des troupes

allemandes. La plus petite et la plus ancienne des unités FFI est celle formée le 1er juillet 1944 à Sainte Foy la Grande, par l'adjudant pilote Muratelle, composée de dix militaires de l'armée de l'Air, de dix FFI, dont cinq jeunes désirant s'engager dans l'armée de l'Air. Associé avec la compagnie Fabre de Dordogne, le petit groupe de Muratelle se fonde, début septembre, dans le régiment Z regroupant tous les FFI de Dordogne.(21) Cette hétérogénéité des groupes "FFI Air" est un phénomène non négligeable de ces unités mêlant à la fois des éléments de l'armée de l'Air, quel que soit leur statut, à des résistants sans aucun lien avec l'aviation. Ainsi le Corps Franc du Médoc, où bataillon Léon du Blayais ne compte que neuf officiers issus de l'armée de l'Air sur un total de vingt.(22) L'absence de renseignements concernant les hommes de troupe de tous ces groupes, ne nous autorise à formuler que des suppositions quant à leur origine. La spécificité des unités "FFI Air" est donc à rechercher dans les hommes qui les organisent en majorité officiers de l'armée de l'Air, guidés par l'espoir de voler et de combattre. Le capitaine Lacroix, organisateur du Corps Franc le Gaulois, créé le 18 septembre à Cognac, puis installé à Fouras, expose ainsi ses motivations dans une lettre au commandant aux Forces Aériennes de l'Ouest : "je n'ai cherché qu'à travailler pour l'Air en montant une unité capable de faire participer l'aviation à la prise de La Rochelle pour qu'elle ait droit au matériel de l'aviation allemande qui s'y trouve encore et que personne ne puisse discuter ce droit... je demande ... qu'une faveur me soit accordée, celle de reconstituer mon ancienne escadrille la 2ème de GR 1/14. Je l'ai mise en sommeil en 1942 mais je sais que ses anciens éléments répondraient à mon appel et que des membres du CFA qui espèrent retourner en formation volante viendraient en grossir le nombre."(23) Ce n'est en effet pas du côté du matériel que nous pouvons trouver une spécificité aérienne de ces unités, le groupe Z récupère un seul avion, un Caudron 275 Luciole, caché à Bordeaux par un particulier, quant au capitaine Doret et au commandant Dor à Toulouse, c'est à partir d'épaves allemandes qu'ils organisent leurs formations. L'armée de l'Air étant une arme technique par excellence, il est compréhensible que ces unités naissent de la volonté d'officiers métropolitains d'active et de réserve, démobilisés ou en congé d'armistice. C'est là un des points essentiels qui différencie les hommes et les unités FFI de l'Air, de celles incorporées dans l'armée de Terre.

## LES MODALITES DE L'AMALGAME

Au-delà des initiatives des unités FFI, quelles sont les mesures adoptées par hiérarchie de l'armée de l'Air lors de son retour en métropole ? Une première préoccupation s'impose récupérer les équipements, l'intérêt pour le personnel n'étant pas le souci majeur. L'instruction provisoire pour les représentants de l'armée de l'Air rédigée à Bayeux le 17 juillet 1944 s'attache essentiellement à ce premier point "la mission générale de ces officiers est d'assurer dans toute la mesure du possible la sauvegarde du Domaine de l'Air ... assurer la reprise en charge des bases établissements, dépôts, réseaux de transmission et météo ateliers industriels militaires ou privés etc ... ressortissant de l'aviation civile ou militaire." (24) Les indications concernant le personnel militaire sont des plus vagues et aucune mention n'est faite des FFI. Il faut attendre le 3 septembre pour que le colonel Guyot, qui signale à l'Etat Major Général du Ministère de l'Air la présence de trois unités FFI, que leur commandant prétend intégrer dans des unités terrestres, constate le vide juridique ne l'autorisant pas à réinsérer ces FFI dans l'armée de l'Air. Il précise : "le fait de ne pas pouvoir les rappeler immédiatement dans les

services ou unités mis actuellement sur pied dans la métropole, nous prive d'un personnel précieux et souvent récupérable immédiatement ou dans un court délai. En vue de mettre fin à cette situation, je vous ai demandé de bien vouloir intervenir auprès du Comité de la Défense Nationale pour que tout le personnel appartenant à l'armée de l'Air lui fasse retour dans les plus bref délais."(25)

L'armée de l'Air comme l'armée de Terre, adopte dans les premières semaines de son retour en métropole, une attitude expectative, n'ayant peut-être pas estimé à sa juste valeur l'importance de cet élément pour résoudre les problèmes d'effectifs que nous avons évoqués précédemment. Cependant l'Etat Major Général perçoit très vite tout l'intérêt à tirer de cette opportunité. Un mois plus tard le Comité de Défense National statue sur le sort des FFI : "tout le personnel actuellement FFI et ayant appartenu à l'armée de l'Air doit rejoindre la base aérienne la plus proche en vue d'une affectation dans l'armée de l'Air. Par la même décision, tous les militaires appartenant aux FFI peuvent contracter un engagement dans l'armée de l'Air au titre soit du personnel navigant, soit du personnel spécialiste, soit du service général." Le jour même, le 2 octobre, le général Bouscat adresse une lettre aux généraux commandant les quatre régions aériennes reprenant les décisions du Comité de Défense Nationale. (26) Se met en place alors, toute une organisation visant à récupérer le personnel de l'armée de l'Air de la métropole, en qualité de FFI, mais aussi tout volontaire FFI candidat à l'armée de l'Air. La détermination du général Bouscat à traiter rapidement cette question, trouve une audience favorable auprès de C. Tillon nommé par le général de Gaulle Ministre de l'Air le 2 septembre 1944.(27) Pour cet ancien ouvrier ajusteur, membre du parti communiste depuis 1932 et organisateur des FTP, c'est un parcours hors du commun. Cependant il partage le même objectif que le général Bouscat : travailler à la renaissance de l'armée de l'Air en métropole. Dans son interview au SHAA en 1976, il présente avec une grande sagacité sa mission au Ministère de l'Air : "mais la question, c'était de savoir d'abord où était l'armée de l'Air, il fallait la retrouver ; il y avait naturellement ceux de Londres avec le général Valin avec Koenig... qui venaient d'Algérie, il y avait ceux du Normandie-Niemen. Il y avait tout ceux-là qui étaient l'armée de l'Air, et l'armée de l'Air qu'il fallait retrouver."(28) Il prend en charge cette question dont il s'occupe avec beaucoup de détermination oeuvrant dans deux directions, emploi au plus vite des unités FFI par une intégration rapide, engagement de jeunes officiers FFI et formation dans des écoles de cadres à ouvrir à cet effet. Dans une première instruction du 30 octobre, le ministre définit avec précision les modalités d'incorporation des militaires FFI dans l'armée de l'Air rappelant que sont concernés à la fois les militaires d'active, les réservistes et ceux en congé d'armistice, leur proposant une réintégration dans les cadres.(29) Ce texte est complété le 10 novembre par une note visant l'incorporation dans l'armée de l'Air de candidats à l'engagement, indiquant clairement : "cette question des engagements est primordiale pour l'armée de l'Air dont les besoins en personnels de qualité sont importants. Elle ne semble pas dans tous les cas avoir été l'objet de toute l'attention qu'elle mérite."(30) Ce point nous rappelle l'attachement de C. Tillon à une armée révolutionnaire, trouvant ses racines dans les forces vives de la nation, reflet de l'esprit de la résistance que nous avons observé dans l'armée de Terre. Son intérêt pour la question FFI ne faiblit pas, quelques jours plus tard, le 21 novembre, une nouvelle instruction ministérielle paraît demandant qu'un inventaire de toutes les unités FFI soit dressé par régions, ceci avant le 15 décembre.(31) L'utilisation des FFI dans l'armée de l'Air est précisée avec force détails : reconstitution du groupe d'artillerie de l'Air dissous par le général Bouscat quelques mois auparavant, à partir

d'unités FFI, recrutement pour des écoles de pilotes et de mécaniciens, renfort d'unités de parachutistes, entre autres. Il insiste sur le fait que ces unités doivent être utilisées : "sans en dissocier les éléments." Ainsi les bases de l'amalgame dans l'armée de l'Air sont posées, définies rigoureusement, mais une autre étape reste à franchir, plus délicate, le passage à la réalité.

## L'INTEGRATION DES FFI DANS L'ARMEE DE L'AIR

Après avoir décidé le rappel des militaires FFI, leur regroupement dans des bases, il faut aussi proposer une affectation correspondant à leur formation initiale. A la mi-octobre les résultats sont mitigés, un grand nombre d'unités restent sur place, d'autres opèrent leur retour vers les bases d'origine rapidement, mais redonner à ces hommes leur activité première nécessite un délai d'attente. Le colonel Guyot reconnaît lui-même l'inconvénient de cette situation : "la majorité de ces éléments est composée presque exclusivement de sous officiers. Ils ne peuvent être employés en ce moment dans leurs diverses spécialités sauf ceux du service général, par ailleurs une inactivité prolongée où leur emploi à des tâches de nettoyage de casernement et de garde risque de provoquer un malaise dans le corps de ces sous-officiers, qui sont fondés à penser qu'on les a retirés des unités combattantes où ils se trouvaient pour les employer au plus tôt dans leur spécialité."(32) Les retours d'hommes et d'unités s'étalent jusqu'en fin d'année 1944 et semblent achevés en janvier 1945. Un certain nombre de ces FFI sont mis en place sur des bases gardiennées ou équipées comme c'est le cas à Pau, Tours, Bourges et Niort ainsi que l'attestent les procès-verbaux de création, tous proviennent des services médicaux, généraux ou techniques, mais jamais du personnel navigant. Les contacts entre les FFI et l'armée de Vichy ne sont pas des plus faciles. Une lettre du colonel Seive de la fin du mois de novembre signale sur diverses bases d'Auvergne : "une tension aigüe qui existait entre les FFI et les éléments de l'armée de l'Air d'Armistice encore en place." Se rendant sur les lieux le 23 novembre, il préconise de placer la base d'Aulnat composée d'éléments de l'armée de Vichy "sous les ordres d'un chef reconnu par tous donc revenant soit de l'armée d'Afrique, soit de la résistance."(33) Ces incidents bien que localisés dans le bastion géographique de l'état de Vichy n'en restent pas moins inquiétants. Autre pièce à joindre à ce dossier, celle concernant les FFI de l'Air combattant dans l'armée de Terre. Si les textes administratifs revendiquent leur retour dans leur arme d'origine, un rapport du 15 janvier, du commandant Viaux, chargé de ces questions dans l'armée de Terre, émet de sévères critiques à l'encontre de l'armée de l'Air à laquelle il reproche : "un esprit fâcheux peu favorable à la pénétration au sein de l'armée de l'Air de militaires en provenance des FFI."(34) Les instructions du Ministre C. Tillon se heurtent donc à une lenteur plus que certaine dans leur application par la hiérarchie militaire. Les écoles de jeunes officiers FFI de Meudon et Montfrin, créées par directive ministérielle le 16 mars 1945 fonctionnent quelques semaines plus tard. Quatre mois après l'ouverture de ces deux établissements les résultats sont décevants, sur 800 élèves prévus seulement, 134 ont rejoint Montfrin et 89 Meudon. En fait, un tiers des élèves se révèlent incapables de suivre cette formation, leur état de santé souvent déplorable explique peut-être cette désaffection, les arrivées échelonnées des élèves ainsi que le manque de manuels d'instruction sont un obstacle non négligeable dans leur formation. La raison de ce désintérêt des jeunes officiers FFI réside sans doute, dans cette analyse du commandant Leoni, directeur de l'école de Meudon,

s'interrogeant sur l'attitude des élèves vis-à-vis de leur stage : "voyant intégrés ou affectés en formation d'autres officiers FFI semblables à eux-même sans avoir passé par une école de cadres ils comprenaient difficilement leur propre stage."(35) Peut-être aussi faut-il chercher la raison de ce désintérêt dans l'origine militaire des jeunes officiers FFI eux-mêmes. Dans un rapport des commandants des deux écoles, sur un total de 808 candidats officiers FFI de l'armée de l'Air, 70 hommes, soit 8%, n'ont effectué aucun service militaire, 738, soit 92% proviennent de sous-officiers d'active et de réserve.(36) Il est à supposer que beaucoup de jeunes officiers FFI, dès la libération, ont renoncé à leur projet, et que de nombreux sous-officiers ont préféré choisir une autre voie que cette promotion proposée par le Ministère de l'Air. Pour le personnel navigant, il faut offrir d'autres issues, comme le réentrainement car ces hommes veulent voler et combattre. Dès le 30 septembre, le général Bouscat demande l'ouverture d'une école de pilotage pour le réentrainement "des pilotes récupérés en France... mise sur pied à Toulouse Francazal formée avec le personnel du groupe Doret."(37) Ce n'est qu'un palliatif, d'autres sont envoyés en Afrique du nord comme ceux de l'unité Ardèche où dix huit pilotes, sept mitrailleurs, six observateurs et trente trois mécaniciens partent pour Agadir, Mekhnès, et Marrakech.(38) A ces hommes, il faut proposer une page de gloire, et les unités FFI, regroupées dans les Forces de l'Atlantique, partent combattre dès le mois de novembre, dans l'ouest de la France où près de 100.000 allemands résistent.

## LE FRONT DE L'ATLANTIQUE

Depuis la mi-septembre, l'essentiel des forces de la Wehrmacht en pleine retraite, se bat avec acharnement contre les alliés dans le nord-est de la France. Exécutant les plans prévus les hommes de la Kriegsmarine, se replient dans de puissants abris fortifiés autour de quatre poches : Lorient, l'estuaire de la Loire, La Rochelle et l'île d'Oléron, l'embouchure de la Gironde, de la pointe de Grave à Royan. Ils empêchent l'utilisation par les alliés des principales installations portuaires espérant un éventuel revirement de la situation militaire, mais ils ne disposent pour ce faire d'aucun appui aérien.(39) Le général de Gaulle décide de bouleverser les données et déclare le 19 septembre à Saintes : "les poches allemandes doivent être réduites et seront réduites de force". Quelques semaines plus tard, plus exactement le 27 octobre, le général de Larminat est nommé à la tête des Forces Françaises de l'Ouest regroupant de nombreuses unités FFI Terrestres, une couverture aérienne devient une nécessité à la fois pour des missions de reconnaissance mais aussi de bombardements des puissants bunkers allemands.(40) Dès le 4 novembre, le groupe Patrie, formé à l'initiative du Commissaire Grenier, qui participe à des missions sur les poches de l'Atlantique, est renforcé par quatre unités FFI ne portant alors aucun nom de baptême. Il s'agit des unités capitaine Doret, du commandant Dor, du groupe Bataille, et d'hommes provenant de nombreuses petites unités. Pour ces FFI qui ne pilotent plus, pour certains depuis des mois et pour les élèves pilotes, un centre d'instruction de chasse et de bombardement est ouvert à Blagnac dès le 21 novembre équipé de dix Dewoitine D-520, six potez 631. Les premiers élèves accueillis proviennent des groupes FFI Thollon et Dor. Le 28 novembre est créé officiellement le commandement des Forces Aériennes de l'Atlantique confié au général Corniglion-Molinier. Ce commandement est rattaché opérationnellement à la Ist Tactical Air Force. Les Forces Aériennes de l'Atlantique se composent du groupe de chasseurs bombardiers 1/18, du groupe

de chasse 2/18 Saintonge, unité FFI Doret, des groupes de bombardements 1/31 Aunis, unité FFI du commandant Dor, 1/34 venant d'Afrique du Nord et du groupe de reconnaissance 3/33 Périgord composé d'autres d'unités FFI.(41) L'hétérogénéité des matériels, des Junkers 88, des Dewoitine, des Fieslers, essentiellement de récupération, pose de graves problèmes. Aussi l'Etat-Major Air demande-t-il la livraison à l'Angleterre d'un groupe de 16 Spitfire VB, de bombardement, et aux Etats-Unis la transformation du GB 1/34 Béarn sur Marauder B 26. Dans un premier temps, des missions contre des dépôts de munitions, des positions d'infanterie, des batteries de la Flak, sont réalisées. Dès le mois de décembre 1944, les états-majors prennent conscience de l'insuffisance des moyens mis en oeuvre pour réduire les forces allemandes, le tonnage des bombes employé par les Forces Aériennes au cours de leurs opérations étant insuffisant pour détruire les ouvrages bétonnés. Des interventions de grande envergure sont décidées avec l'appui de la 8e Air Force, utilisant des B 17 et des Liberator devant Royan et la Pointe de Grave, du 14 au 19 avril, c'est l'opération Independence. Dix jours plus tard la conquête de l'Ile d'Oléron est déclenchée par l'opération Jupiter, achevée dans la soirée du 1er mai.(42) Quel bilan peut-on tirer de l'amalgame des FFI au sein des unités de l'armée de l'Air au cours des combats sur le front de l'Atlantique ? Le rapport du général Corniglion-Molinier du 26 mai sur le moral des Forces Aériennes est intéressant à plus d'un titre car il nous permet de cerner la réalité de l'amalgame sur le terrain. Il note un malaise profond chez les officiers dû à : "les nominations et le maintien prolongé dans leur grade de certains officiers FFI qui n'ont pas, dans les cadres de l'armée régulière, justifié les qualités qui auraient dû être la raison de leur nomination." Le phénomène est identique chez les sous-officiers pour lesquels le général signale que : "certains sous officiers promus officiers FFI ne peuvent prétendre commander des sous officiers beaucoup plus anciens et surtout beaucoup plus compétents qu'eux".L'inflation des galons FFI déjà reproché dans l'armée de Terre, s'observe à son tour dans l'armée de l'Air. Mais la plus grande inquiétude réside dans la rétrogradation des officiers, restés en France en 1942, quelle que soit leur participation à la résistance. Cette mesure occasionne des décisions lourdes de conséquences pour l'avenir de l'armée de l'Air. Le général insiste longuement sur ce fait en indiquant : "ces officiers qui ont eu l'impression de subir une injustice manifestent pour une forte part l'intention de quitter l'armée pour s'orienter vers de carrières civiles... ces départs priveront sans aucun doute l'aviation française de beaucoup d'officiers très expérimentés qu'il sera impossible de remplacer avant plusieurs années... je citerai notamment le commandant Dor, nommé à ce grade en décembre 1942, commandant le groupe de bombardements 1/31, cet officier avait eu attitude particulièrement brillante dans les FFI..."

Cependant, le général Corniglion-Molinier, au-delà des aléas inhérents aux décisions ministérielles, porte un regard favorable sur l'amalgame des FFI dans les unités de l'Air : " les Forces Aériennes de l'Atlantique ont été formées en novembre 1944 avec du personnel provenant d'Angleterre, d'Afrique du Nord et de France. La vie en commun, la préparation et l'exécution des opérations qui ont amené la réduction des poches de l'Atlantique ont créé un amalgame de ce personnel dont les tendances et les idées étaient primitivement disparates. Tous actuellement travaillent avec un esprit excellent dans le seul but de contribuer au maximum à la renaissance de l'aviation française."(43)

Au lendemain de la victoire du 8 mai 1945, les premières étapes de l'amalgame s'achèvent sur un bilan, à première vue positif. Ces FFI, pour une très large majorité, des officiers et des sous officiers d'active ou en congé d'armistice, réintègrent rapidement l'armée de l'Air. Ils se différencient sur ce point des FFI de l'armée de Terre, où les résistants sont essentiellement

des civils. Peut-on chiffrer ces FFI Air qui rejoignent l'armée de la reconquête entre l'été et l'automne 1944 ? Nous ne pouvons proposer qu'un total de 3.000 hommes, sans doute sujet à caution, car en ce domaine les informations sont fragmentaires. Cette réintégration très rapide des FFI dans l'armée de l'Air trouve son aboutissement avec l'instruction ministérielle du 26 avril 1945 qui règle les modalités de leur retour, et plus particulièrement, le point délicat des grades et des soldes. Ainsi, à la fin de l'année 1945, tout au moins officiellement et administrativement, l'amalgame des FFI Air est une question résolue mettant un point final à l'histoire tourmentée de l'armée de l'Air pendant la Seconde Guerre Mondiale.

#### NOTES

(1) Colonel P. LE GOYET, "Quelques aspects du problème militaire Français pendant la libération du territoire" dans La libération de la France, Colloque International 28-31 octobre 1974, Paris, CNRS, 1976, p. 559-584.

(2) H. NOGUERES, Histoire de la résistance en France de 1940 à 1945, formez vos bataillons ! octobre 1943 - mai 1944, Paris 1981, Laffont, p. 481-492.

(3) Lieutenant-Colonel R. MICHALON, "L'amalgame FFI - 1ère armée et 2ème DB" dans La libération de la France, Colloque International 28-31 octobre 1974, Paris, CNRS, 1976, p.593- 665.

(4) Chef de bataillon J. VERNET, Le réarmement et la réorganisation de l'armée de Terre Française 1943-1946, Paris, SHAT, 1980.

(5) P. GAUJAC, L'armée de la victoire du Rhin au Danube 1944 - 1945, Limoges 1986, Lavauzelle, p. 138-151.

(6) M. VIGNERAS, "Arming liberated manpower" dans Rearming the French, Washington, 1957, Department of the Army, p. 319 - 338.

(7) J. DELMAS, "L'amalgame : Forces Françaises de l'Intérieur" dans Les armées françaises pendant la Seconde Guerre

Mondiale 1939-1945, Colloque International 7-10 mai 1985, Paris, 1986, ENSTA, p. 415-425.

- (8) Maréchal J. de LATTRE, Histoire de la 1ère armée Rhin et Danube, Paris, 1949, Plon, p. 179-204.
- (9) P. FACON, "La reconstitution de l'armée de l'Air 1942-1943" dans Les armées françaises pendant la Seconde Guerre Mondiale 1939-1945, Colloque International 7-10 mai 1985, Paris, 1986, ENSTA, p. 337-344.
- (10) P. FACON, "Le Plan VII 1943-1944", dans Revue Historique des Armées, n° 3, 1979, p. 185-220.
- (11) Note sur l'Armée de l'Air Française en novembre 1943, Commissariat à la Guerre et à l'Air, Cabinet, 17 novembre 1943, SHAA, 4 D3.
- (12) P. FACON, "L'armée de l'Air et le problème du retour en France 1943-1944" dans Revue Historique des Armées n°4, 1984, p. 63-69.
- (13) F. GRENIER, SHAA, Histoire Orale n° 285.
- (14) P. FACON, "Réarmement et reconstitution de l'armée de l'Air 1942-1943", dans Revue Historique des Armées, 1979, p. 76- 118.
- (15) Lettre du général BOUSCAT, EMGA, 1er Bureau, au Commissaire de l'Air, 9 juin 1944, SHAA, 4 D7, pièce n° 3.423.
- (16) Lettre du Commissaire GRENIER au général BOUSCAT, Alger 14 juin 1944, 4 D7, pièce n° 816.
- (17) Journal de marche du Groupe Doret, 2/18 Saintonge, SHAA, G 7.893.
- (18) J. DELBREIL, Jeunesse et Montagne, Vincennes, 1970, SHAA, Mémoire de maîtrise dactylographiée.
- (19) Colonel A. de DAINVILLE, L'ORA la résistance de l'armée/39- 45, Limoges, Lavauzelle, p. 279-286.

- (20) R. THOLLON, "Conseils et souvenirs", dans Les Ailes Françaises, n° 30, mars 1949, p. 808.
- (21) Rapport du Sous-Lieutenant Muratelle, commandant la section d'aviation du 12ème RA, Bergerac 15 juin 1945, SHAA, 4 D78.
- (22) Lettre du général M. Valin, EMGA, 1er Bureau, sur le Bataillon Léon du Blayais, Paris, 26 mai 1945, SHAA, 4 D7.
- (23) Lettre du capitaine Lacroix, CFA le Gaulois, au général commandant les Forces Aériennes de l'Ouest, Fouras, 1er décembre 1944, SHAA, 4 D78.
- (24) Instructions provisoires pour les représentants de l'armée de l'Air, Armée de l'Air Etat Major, Bayeux, 17 juillet 1944, SHAA, 4 D7.
- (25) Lettre du colonel Guyot, commandant pour le théâtre d'opérations Sud, au Ministre de l'Air, Dijon, 3 septembre 1944, SHAA, 4 D7.
- (26) Lettre du général Bouscat, EMGA, 1er Bureau, aux généraux commandant les régions aériennes, Paris, 2 octobre 1944, SHAA, 4 D7.
- (27) C. TILLON, On chantait rouge, Paris, 1977, Laffont, p. 410- 422.
- (28) C. TILLON, SHAA, Histoire orale, n° 51.
- (29) "Instruction Ministérielle", EMGA, 1er Bureau, Paris, 30 octobre 1944, SHAA, 4 D7, pièce n° 521.
- (30) Note de service, Ministère de l'Air, 1er Bureau, Paris, 10 novembre 1944, SHAA, 4 D7.
- (31) Instruction Ministérielle, EMGA, 1er Bureau, 21 novembre 1944, SHAA, 4 D7.

- (32) Lettre du colonel Guyot, commandant la 1ère Région Aérienne, au Ministre de l'Air, Dijon, 13 octobre 1944, SHAA, 4 D7.
- (33) Lettre du colonel Seive, commandant la 11ème Subdivision Aérienne au général commandant la 4ème Région Aérienne, Ecully, 27 novembre 1944, SHAA, E 30.833.
- (34) Rapport sur la réintégration dans l'armée de l'Air des militaires des FFI, du commandant Viaux, Ministère de la Guerre, Bureau des Affaires FFI Air, adressée au Ministre de l'Air, Paris, 15 janvier 1945.
- (35) Rapport du Lieutenant-Colonel Viaux, Directeur de l'Ecole des Cadres de Meudon, au général commandant des Ecoles de l'Air, Meudon, 31 août 1945, SHAA 4 D 179.
- (36) Procès-verbal de la réunion relative aux Ecoles des Cadres FFI, 19 juillet 1945, SHAA, 4 D 179.
- (37) Note du général Bouscat sur la création d'une école de pilotage à Toulouse, Paris, 30 septembre 1944, SHAA, 4 D 10.
- (38) Note du général Bouscat, sur le groupement FFI Archèche, Paris, 26 octobre 1944, SHAA, 4 D7.
- (39) Commandant de GIGORD, "La libération du port de Bordeaux", Revue Historique des Armées, n° 1, 1946, p. 99 - 124.
- (40) E. de LARMINAT, Chroniques Irrévérencieuses, Paris, 1962, Plon, p. 263- 283.
- (41) Général M. ROUQUETTE, "Les Forces Aériennes de l'Atlantique", Revue Historique des Armées, n° 168, septembre 1987, p. 34 - 45.
- (42) Commandant ANTZEN-BERGER, "La part de l'Aviation dans la Libération des poches de l'Atlantique", Revue Historique des Armées, n° 2, 1946, p. 85 - 90.
- (43) Rapport sur l'état d'esprit des Forces Aériennes de l'Atlantique, du général Corniglion-Molinier, 26 mai 1945, SHAA, 4 D 169.